

## **Appel à candidatures d'experts pour la constitution ou d'un groupe de travail (GT)**

---

### **GT : « Surveillance des moustiques vecteurs »**

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire.

#### **■ Rôle et missions**

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est arrivé en France, à Menton en 2004. Il est le vecteur d'agents pathogènes tels que les virus de la dengue, du chikungunya ou du Zika. C'est pourquoi, il fait l'objet d'une surveillance entomologique programmée, basée sur des pièges pondoirs, et événementielle reposant sur le site Internet [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr), contribuant à la surveillance intégrée des arboviroses. Ce site permet à la population de signaler des spécimens de moustiques susceptibles de correspondre à *Ae. albopictus*. Depuis son déploiement en 2014, il a prouvé son efficacité quant à sa capacité à suivre le front de progression de ce vecteur sur le territoire national et son importance dans le dispositif de surveillance entomologique d'*Ae. albopictus*.

Depuis son arrivée, *Ae albopictus* poursuit son expansion sur le territoire métropolitain et est, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, présent dans 71 des 96 départements métropolitains.

Dans un contexte de changements globaux et d'augmentation des populations de moustiques vecteurs sur le territoire, les risques d'épidémies d'arboviroses s'accroissent en France métropolitaine. Aussi, les objectifs du dispositif de surveillance événementielle, par le site signalement-moustique doivent évoluer pour l'adapter aux évolutions contextuelles. En effet, une réflexion doit être menée pour répondre à de nouveaux besoins : prise en compte de nouvelles espèces de moustiques vecteurs, acquisition de connaissances sur la bio-écologie des moustiques, déclaration des gîtes larvaires, etc.

Cette réflexion devra se traduire par des propositions d'améliorations techniques pour que le site Internet reste un outil performant dans le système de surveillance des moustiques vecteurs à l'échelle française tout en s'inscrivant dans une dynamique d'harmonisation d'une surveillance à l'échelle européenne. En ce sens, une initiative européenne AIM-COST (<https://www.aedescost.eu/>), développe et déploie actuellement un outil de surveillance des moustiques vecteurs de maladies humaines, Mosquito Alert, à l'échelle européenne.

Dans ce contexte, la DGS a saisi l'Anses afin de définir les besoins et d'établir des recommandations en vue d'un cahier des charges pour un nouveau site signalement-moustique, dans l'objectif de faire évoluer cet outil.

« Le groupe de travail qui sera constitué pour traiter cette expertise, sera chargé des missions suivantes :

- prendre en considération les recommandations issues de l'évaluation OASIS du dispositif de surveillance d'*Ae. albopictus* et étudier la faisabilité de leur mise en œuvre ;
- proposer la mise en place de nouvelles fonctionnalités, notamment le signalement de gîtes larvaires dans l'optique d'en informer les collectivités locales (cf. Enjeu n°5, action 1 du plan d'action climat du Ministère des solidarités et de la santé, de 2022), ainsi que la collecte de données sur la bio-écologie d'*Ae. albopictus* (heure, lieu (intérieur/extérieur) et fréquence d'exposition aux piqûres...);
- élargir la réflexion, sur la base de données scientifiques, pour évaluer la pertinence et l'efficacité qui pourraient être attendues de permettre par le site «Signalement-moustique » la surveillance d'autres moustiques ou vecteurs d'intérêt en santé humaine ;
- étudier la faisabilité d'interconnecter l'outil de signalement citoyen "Signalement-moustique" à Mosquito Alert pour entrer dans une dynamique européenne harmonisée et contribuer à la mise en place d'une surveillance entomologique uniformisée à l'échelle européenne, tout en répondant aux besoins nationaux, en particulier à ceux du SI-LAV<sup>1</sup> ;
- faire des propositions pour organiser la gouvernance et l'expertise nécessaires en vue d'assurer un fonctionnement efficace et pérenne du site. »

L'évaluation du risque à l'Anses est fondée sur l'expertise collective réalisée au sein de plusieurs panels d'experts, appelés comités d'experts spécialisés (CES), parmi lesquels le CES « Santé et bien-être des animaux » (CES SABA) qui est en charge de toutes les saisines liées à la santé et au bien-être des animaux. Pour des saisines complexes et requérant certaines compétences non disponibles dans le CES, un groupe de travail (GT) spécialisé peut être créé et faire l'objet d'un appel à candidatures, afin de constituer un groupe multidisciplinaire approprié à la thématique à traiter.

Ainsi, le GT « surveillance des moustiques vecteurs » agira en tant que GT rattaché au CES SABA (CES pilote) et au CES « Analyse socio-économique » (CES ASE) pour les aspects relatifs aux sciences humaines et sociales. Les travaux seront également suivis et validés par le GT « vecteurs ». À l'issue des travaux, le rapport du GT « surveillance des moustiques vecteur » sera soumis au CES SABA et au GT « vecteurs » pour validation finale, avant rédaction de l'avis de l'Anses.

## ■ Composition et fonctionnement

Le GT fera appel à des experts, français ou étrangers, ayant notamment des compétences dans les domaines suivants :

- écologie et biologie des vecteurs (notamment des moustiques) ;
- épidémiologie humaine ;
- interactions hôte-pathogène-environnement ;
- lutte anti-vectorielle ;
- santé publique ;
- système de surveillance ;
- outils de surveillance ;
- sciences participatives ;

---

<sup>1</sup> Système d'information, du ministère chargé de la santé, dédié à la prévention des maladies vectorielles

- sciences citoyennes ;
- sociologie ;
- etc.

Les compétences spécifiques recherchées sont mentionnées dans la fiche « compétences ».

Les membres du GT, dont un(e) président(e) désigné(e) parmi ses membres, seront nommés par décision du directeur général de l'Anses.

Les travaux du GT devraient débuter en juin 2023, pour une durée de vingt-quatre mois. Ce collectif d'experts se réunira en séances plénières environ toutes les quatre semaines (en présentiel ou en visioconférence). Il est notamment attendu de la part de chaque expert de contribuer aux travaux d'expertise collective ainsi qu'à la rédaction et la relecture du rapport associé. La langue de travail est le français.